

Émile DURKHEIM (1902)

# “ Le problème du clan comme noyau primaire de la société ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Émile Durkheim (1902)

“ Le problème du clan comme noyau  
primaire de la société ”

Une édition électronique réalisée à partir d'un texte d'Émile Durkheim (1902), « Le problème du clan comme noyau primaire de la société. » Texte extrait de la revue *l'Année sociologique*, n° 5, 1902, pp. 381 à 382. Texte reproduit in *Émile Durkheim, Textes. 3. Fonctions sociales et institutions* (pp. 239 à 240). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 570 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée jeudi, le 17 octobre 2002 à Chicoutimi,  
Québec.



# “ Le problème du clan comme noyau primaire de la société ”

---

par Émile Durkheim (1902)

Une édition électronique réalisée à partir d'un texte d'Émile Durkheim (1902), « Le problème du clan comme noyau primaire de la société. » Texte extrait de la revue *l'Année sociologique*, n° 5, 1902, pp. 381 à 382. Texte reproduit in *Émile Durkheim, Textes. 3. Fonctions sociales et institutions* (pp. 239 à 240). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 570 pages. Collection: Le sens commun.

Suivant M. Kovalewsky le clan serait un groupe d'individus, parents les uns des autres ou se considérant comme tels pour une raison quelconque, mais qui se seraient, avant tout, unis pour établir entre eux des relations pacifiques<sup>1</sup>. Toute son organisation aurait eu pour objet et pour raison d'être d'éviter toute effusion de son sang dans son propre sein. De là l'interdiction de

---

<sup>1</sup> Kovalewsky, Maxime, « La gens et le clan ». *Annales de l'Institut intern. de sociol.*, t. 5, 1901.

la *vendetta* entre membres d'un même clan. De là aussi, l'exogamie ; elle n'aurait été qu'un moyen de prévenir les discordes que les rapt n'auraient pas manqué de déchaîner à l'intérieur du groupe, si le mariage avait été permis entre membres du même clan. Puis, avec le temps, la société ainsi formée aurait pris de la consistance en se faisant une religion des ancêtres ou héros éponymes, religion dont le totémisme ne serait qu'une dérivation.

Avec l'auteur, nous croyons que le clan n'est nullement produit par l'essai-mage d'un couple initial dont les descendants seraient restés agglomérés : nous avons bien souvent, ici même, montré ce que cette conception biblique avait d'insoutenable. Mais la théorie que M. Kovalewsky esquisse dans cette courte étude est elle-même bien simpliste à un autre titre. Dire que le clan est un « milieu pacifié », un groupe d'individus qui ont exclu de leur sein les occasions de discordes violentes, c'est dire tout simplement que c'est une société ; car nous ne connaissons pas de société qui n'ait cet objet. D'autre part, il est impossible de voir comment l'exogamie était nécessaire pour prévenir les rapt à l'intérieur du clan. Si l'inconvénient de ces rapt était dans les vendettats auxquelles ils donnaient lieu, pourquoi le clan n'aurait-il pas interdit la vendetta dans ce cas, comme il le fait en cas de meurtre quand le meurtrier et la victime sont de ses membres ? D'ailleurs, le rapt des filles seul pouvait être empêché par là, non le rapt des femmes qui, pourtant, pouvait susciter tout autant de violences. - Mais l'idée que M. Kovalewsky se fait du totémisme ne lui permettait guère de comprendre la nature du clan ni l'origine de ces pratiques. Il n'est plus possible aujourd'hui de dériver le totémisme du culte des ancêtres qui, au contraire, est relativement tardif.

Fin de l'article.